

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 15.09.2022 À 17H00

Aire des Monts de Guéret

1. DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1.1. Administration générale

- 1.1.1. Crématorium du Grand Guéret – rapport annuel d'activités 2021 du délégataire
- 1.1.2. Centre aqualudique : demande d'autorisation préfectorale pour pénétrer sur des terrains
- 1.1.3. Compte rendu des délibérations prises par le Bureau Communautaire, et des décisions du Président suite à la délégation du Conseil Communautaire d'une partie de ses attributions

1.2. Communication

- 1.1.1. Rapport d'Activités 2021

2. DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2.1. Plan climat

- 2.1.1. Passation d'une promesse de bail emphytéotique avec la SEM ELINA pour la réalisation d'un parc photovoltaïque sur le parc industriel de Champs Blancs (rectificatif)

2.2. Habitat

- 2.2.1. Validation de l'étude de faisabilité de l'ORI sur le centre-ville de Guéret et lancement de la phase de mise en forme du dossier de DUP

3. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

3.1. Développement économique

- 3.1.1. Zone d'Activités « Cher du Cerisier » sur la commune de Saint-Fiel : cession d'une parcelle de terrain à la Société Civile Immobilière « SCI des Cerisiers »
- 3.1.2. Zone d'Activités « Cher du Prat » sur la commune de Guéret : cession d'une parcelle de terrain à la Société Civile Immobilière « SCI CAMA 23 »
- 3.1.3. Rectification avenant n°1 en avenant n°2 à la convention relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises
- 3.1.4. Avenant n°3 à la convention relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation et aux aides aux entreprises : intégration du dispositif d'aide aux entreprises du 1^{er} juillet au 30 juin 2023

- 3.2. Tourisme et sports de nature**
 - 3.2.1. Entretien des chemins de randonnée inscrits au PDIPR et labélisés rando QUAL'ITI Creuse
 - 3.2.2. Création d'un comité de pilotage « Centre aqualudique »

- 4. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL COLLABORATIF**
 - 4.1. Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique (C2RTE) – proposition d'inscription projet de « création / expérimentation d'un centre de santé à Ajain »

- 5. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**
 - 5.1. Engagement financier – sécurisation entre les captages de Pierres Civières et Maupuy, communes de Saint-Sulpice-le-Guérotois et Saint-Léger-le-Guérotois
 - 5.2. Engagement financier – sécurisation et interconnexion des réseaux d'eau potable de Peyrabout et Savennes
 - 5.3. Engagement financier – sécurisation et interconnexion des villages de la Size et Monneger, commune de Bussière-Dunoise
 - 5.4. Engagement financier – renouvellement du réseau d'eau potable route de Chabrières, Guéret
 - 5.5. Engagement financier – travaux de remplacement des postes de refoulement d'assainissement
 - 5.6. Engagement financier – reprise des réseaux d'assainissement des plages d'Anzême et Jouillat

- 6. DIRECTION DE L'INGENIERIE FINANCIERE**
 - 6.1. Répartition du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunale et Communales – FPIC 2022
 - 6.2. Clôture au 31 décembre 2022 des budgets annexes Eau Potable Régie, Eau Potable DSP et Assainissement Régie, Assainissement DSP – Création au 1^{er} janvier 2023 des budgets annexes soumis à l'instruction codificatrice M49 Eau potable et assainissement collectif
 - 6.3. Fixation du mode de gestion des amortissements au 1^{er} janvier 2023
 - 6.4. Fonds de concours 2022
 - 6.5. Budget principal – Décision Modificative n°4-2022
 - 6.6. Budget annexe « Equipements et site divers » - Décision Modificative n°3-2022
 - 6.7. Budget annexe « Parc Animalier » - Décision modificative n°4-2022
 - 6.8. Budget annexe « Transports publics » - Décision modificative n°3-2022
 - 6.9. Budget annexe « Zone d'Activités » - Décision modificative n°2-2022
 - 6.10. Budget annexe « Eau potable régie » - Décision modificative n°4-2022
 - 6.11. Budget annexe « Assainissement régie » - Décision modificative n°4-2022

- 7. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 7.1. Actualisation du tableau des effectifs